Ville de Bû

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2025

SOMMAIRE

La commune p 2

Famille et solidarité p 12

Cadre de vie p 16

Sortir à Bû p 19

Patrimoine p 23

Loisir/ Flash Back de l'école p 24

Le Maire à votre écoute

Disponible et à l'écoute des Buxois, Mr le Maire Pierre SANIER,
vous reçoit avec ou sans RDV les samedis de 9h à 12h.

Vous pouvez le joindre au 0682085742

Mairie de Bû

Place des Halles 28410 Bû
Tél. : 02 37 82 10 27

Mairie de Bû 28410

Panneau Pocket

Toute l'actualité sur www.bu-28.fr

Bulletin municipal N° 03-2025
Tirage 900 exemplaires
Directeur de la publication :
Pierre SANIER, Maire
Réalisation :Mme Dany VANELLE
Maire adjointe

Olivier voyait avec son cœur

Chères Buxoises, chers Buxois,

Il n'y a pas d'écriture facile d'édito,
celui-ci est particulièrement sensible, car il est empli d'affection.

Le lundi 7 juillet, comme vous, j'apprenais la disparition de notre parlementaire Olivier Marleix. Le samedi précédent, il était encore là, parmi nous afin d'inaugurer notre nouvelle Mairie, dont il n'avait pas hésité à mettre en valeur cette belle réalisation.

Tout d'abord, dans cette épreuve, mes pensées vont vers ses deux filles et ses proches.

Derrière l'homme public, il y avait d'abord l'homme unanimement apprécié. Olivier Marleix était des nôtres. L'Eure-et-Loir l'avait adopté, comme beaucoup d'entre nous, il était une figure familière de notre paysage, pour beaucoup un ami.

Olivier Marleix a été également Vice-Président du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, Maire d'Anet, il était enraciné dans son territoire. Avec Gérard Hamel, Olivier a constitué l'AGGLO du Pays de Dreux.

Olivier Marleix était un défenseur de nos institutions, il faisait de la belle politique, en luttant contre la corruption et les conflits d'intérêt. Il était avant tout un fidèle serviteur de l'intérêt général.

Olivier Marleix aimait sa France. Il était le fer de lance de la souveraineté industrielle et énergétique de notre pays.

La vie politique peut être dure, même dans nos villages. Derrière les apparences qui protègent, derrière les sourires que l'on affiche souvent comme une protection, on sous-estime toujours la solitude de l'autre. Aussi, la disparition d'Olivier laisse son lot, de souvenirs, de regrets, de souffrances. La preuve s'il le fallait, qu'il faut au quotidien limiter les « si j'avais su », prenons le temps de parler, d'échanger avec nos amis, nos collègues, notre famille. Prendre soin de soi, s'est aussi prendre soin des autres.

Aussi, le dimanche 16 novembre à 15h00, la société musicale a choisi de lui dédier son concert, dont Olivier était des plus fidèles.

L'affection des autres, que portait Olivier, cette tendresse-là méritait d'être exprimée. Aujourd'hui, et au nom des Conseillers Municipaux de BÛ, mes pensées attristées se tournent vers sa famille et ses proches.

Bien cordialement,
Votre Maire
Pierre SANIER

LA VIE MUNICIPALE

Extrait de séance du 10 juin 2025

Le conseil municipal a débattu et délibéré sur :

Echanges Fonciers actualisé – projet aménagement résidence Aramis Souillard
Signature de la charte d'engagement – observatoire départemental des friches
Reprise de concessions
Tarif place de stationnement
Création d'un emploi permanent
Création d'un poste en CDD – cantine
Création d'un poste en CDD – services techniques

Mariage

MARIE dit RONDEMARRE Florian et PAROLDO Chloé le 05/07/2025

PARMENTIER Alexis et BUISSON Philippine le 12/07/2025

DESRÉ Sylvain et BLONDEAU Florence le 26/07/2025

LAVALARD Morgan et DE GAVRE Sonia le 23/08/2025

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité.

Décès

LODI Monique épouse RAVIGNOT née le 23/05/2025

ALAMICHEL épouse GUILLARD le 24/06/2025

Nous adressons à leur famille nos sincères condoléances.

Infos Mairie

SMICA

15 rue d'Anet
28260 SAUSSAY
Tél : 02 37 82 71 88

Rappel des contacts d'astreinte :

Eau potable : 06 45 52 89 76
Assainissement : 06 17 53 16 13

SMICA 28

MOT CLE ANET

DATES DE FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- 01/11/2025
- 08/11/2025
- 11/11/2025
- 25/12/2025
- 27/12/2025

Informations scolaires

RENTREE DES CLASSES ÉCOLE THEREZIA ROGER BRETON
LISTE DES CLASSES ET ENSEIGNANTS AU 01/09/2025

Une nouvelle classe va être ouverte pour les élèves du CE2.

Classe	Enseignant
Petite section/Moyenne section	Mme NOUET/Mme Gabrielle
Moyenne section/Grande section	Mme LE BELLEGO THIMON Louisiane (lundi et mardi) et Mme MARQUIS (jeudi et vendredi) .
Grande section/CP	Mme SEYROLE
CP/CE1	Mme ROGGIA
CE1	Mme LAJOUX
CE2	Mmes CAVADASKI (lundi et mardi) et SIEBENALER (jeudi et vendredi)
CE2/CM1	Mme DROUET
CM1/CM2	Mme DOS SANTOS
CM2	M. MARQUIS

FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque année, pour faire face aux dépenses de la rentrée, la municipalité offre les fournitures scolaires à chaque enfant scolarisé en école élémentaire.

Si cette mesure ne résoudra pas à elle seule les problèmes que rencontrent les parents face aux coûts de la rentrée et de la scolarité en général, la municipalité souhaite favoriser une plus grande égalité entre les élèves de la commune.

Les jeunes adolescentes du dispositif argent de poche de la commune ont participé à l'élaboration des sacs qui seront remis aux écoliers.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

PORTES OUVERTES !

Venez découvrir et échanger avec certains de nos partenaires dans nos locaux comme la CARSAT (retraite) ou l'Assistante Sociale autour d'un moment convivial le 7 OCTOBRE 2025 de 9h00 à 11h45.
Les conseillers numériques du Conseil Départemental seront aussi présents.
Nous vous attendons nombreux pour cette 4ème portes ouvertes.

ATELIERS « BIENVENUE A LA RETRAITE »

UN PARCOURS COLLECTIF DE 7 THEMATIQUES

Séance 1: Apprenons à nous connaître, à nous découvrir.

Séance 2: Je gère mon budget, je réalise mes démarches administratives et juridiques et me renseigne

Séance 3: Mes envies, mes projets, mon tempo, mon nouveau quotidien.

Séance 4: Je continue de prendre soin de moi.

Séance 5: Du temps pour moi, du temps à offrir aux autres.

Séance 6: 100% mobile à la retraite.

Séance 7: Retrouvons nous et faisons un point bilan!

Inscription gratuite !

Renseignements et inscriptions :
accueilebu-28.fr
02 37 82 10 27

Séance 1 : le 15 septembre 2025
Séance 2 : le 22 septembre 2025
Séance 3 : le 29 septembre 2025
Séance 4 : le 06 octobre 2025
Séance 5 : le 13 octobre 2025
Séance 6 : le 03 novembre 2025
Séance 7 : le 10 novembre 2025

Nouveau partenaire dans notre France Services HAPPY VISIO pour tous les séniors. Saviez-vous que vous avez accès gratuitement à de nombreuses conférences santé et bien-être sur www.happyvisio.com ? En groupe au sein de notre France Services ou seul depuis chez vous, ce dispositif a pour objectif de favoriser votre accès aux actions de prévention et de sensibilisation. Si vous souhaitez nous rejoindre remplissez le coupon et venez-nous le déposer à la France Services !

Nom – Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	

Finances Publiques

Permanence à la Mairie
Le 2 septembre 2025 de 9h à 12h

Rappel sur les étapes à effectuer après l'accord de votre dossier

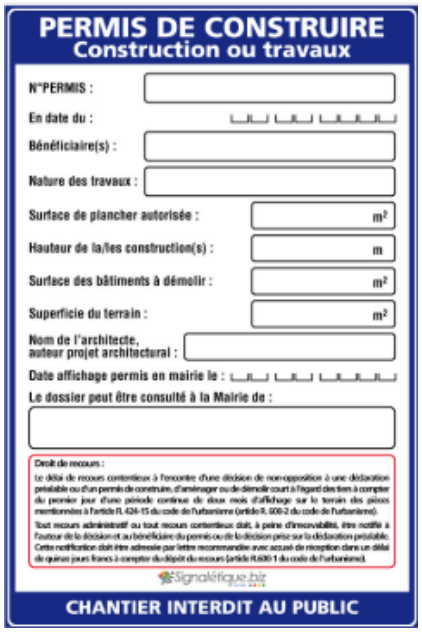

PERMIS DE CONSTRUIRE
Construction ou travaux

N°PERMIS :
En date du : __/__/____
Bénéficiaire(s) :
Nature des travaux :
Surface de plancher autorisée : m²
Hauteur de la/les construction(s) : m
Surface des bâtiments à démolir : m²
Superficie du terrain : m²
Nom de l'architecte, auteur projet architectural :
Date affichage permis en mairie le : __/__/____
Le dossier peut être consulté à la Mairie de :

Droit de recours :
Le délai de recours contentieux à l'encontre d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou d'un permis de construire, d'aménager ou de démolir court à l'égard des tiers à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain des pièces mentionnées à l'article R. 424-15 du code de l'urbanisme (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).
Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R.600-1 du code de l'urbanisme).

Signalétique.biz

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Une fois l'arrêté obtenu, il vous faut afficher sur le terrain des travaux un panneau d'affichage.
Dès la réception de l'arrêté et pendant toute la durée des travaux.
Nous vous conseillons d'attendre deux mois supplémentaires pour commencer vos travaux.
Durant ces deux mois votre dossier est mis en affichage à la Mairie et envoyé à la Préfecture, de ce fait il peut être remis en cause.

POUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE ET UN PERMIS D'AMÉNAGER

Vous devez nous remettre une déclaration d'ouverture de travaux à retourner remplie à la Mairie.

POUR TOUT DOSSIER D'URBANISME

Une fois les travaux finis, vous devez remplir une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux à retourner remplie à la Mairie.
Une fois la déclaration réceptionnée, nous prendrons rendez-vous pour venir contrôler vos travaux.
SI les travaux sont conformes à votre dossier d'urbanisme, vous obtiendrez un certificat de conformité.

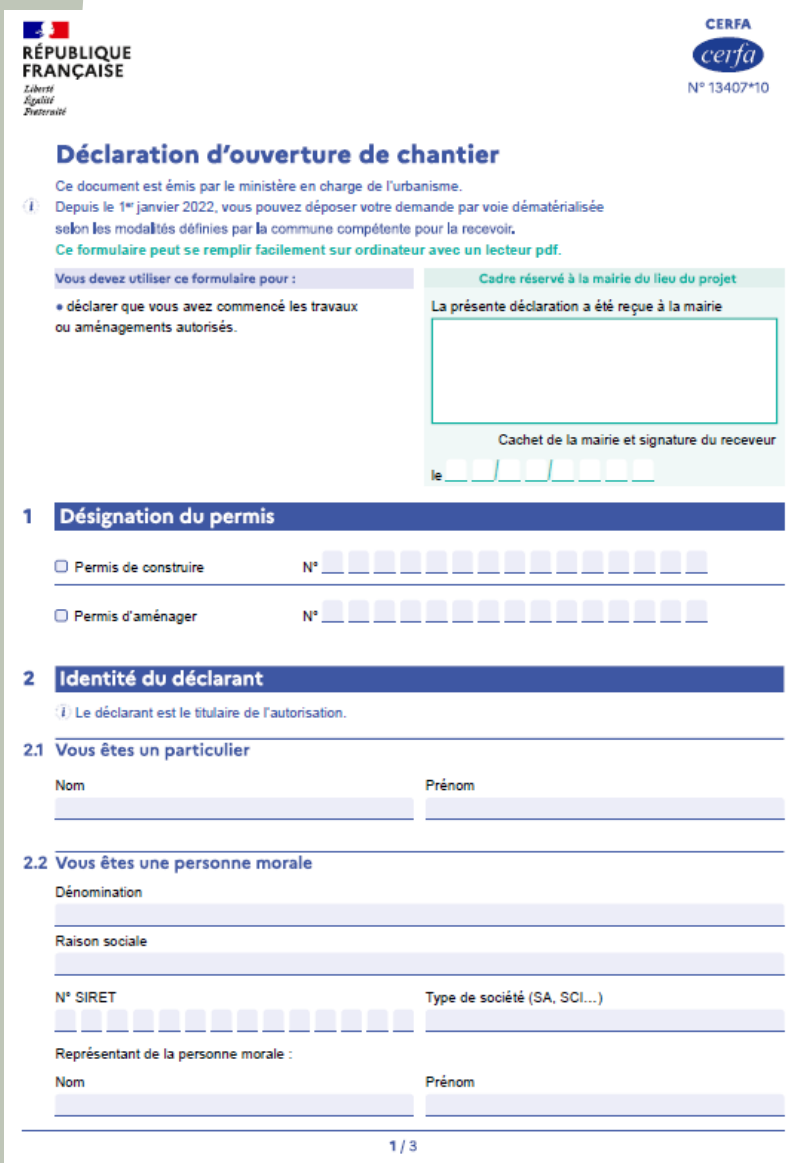

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CERFA cerfa N° 13407*10

Déclaration d'ouverture de chantier

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.
Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire pour :
• déclarer que vous avez commencé les travaux ou aménagements autorisés.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet
La présente déclaration a été reçue à la mairie
Cachet de la mairie et signature du receveur
le __/__/____

1 Désignation du permis
☐ Permis de construire N° _____
☐ Permis d'aménager N° _____

2 Identité du déclarant
Le déclarant est le titulaire de l'autorisation.
2.1 Vous êtes un particulier
Nom Prénom
2.2 Vous êtes une personne morale
Dénomination
Raison sociale
N° SIRET Type de société (SA, SCI...)
Représentant de la personne morale :
Nom Prénom

1 / 3

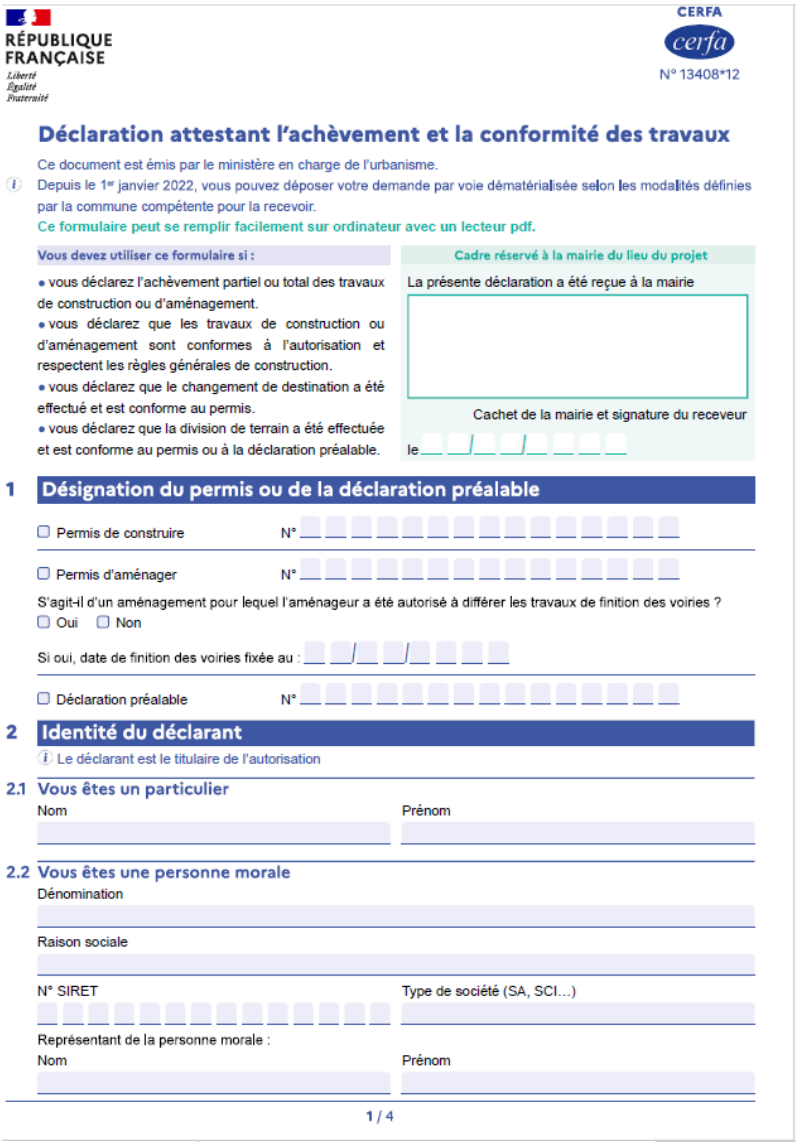

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CERFA cerfa N° 13408*12

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.
Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :
• vous déclarez l'achèvement partiel ou total des travaux de construction ou d'aménagement.
• vous déclarez que les travaux de construction ou d'aménagement sont conformes à l'autorisation et respectent les règles générales de construction.
• vous déclarez que le changement de destination a été effectué et est conforme au permis.
• vous déclarez que la division de terrain a été effectuée et est conforme au permis ou à la déclaration préalable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet
La présente déclaration a été reçue à la mairie
Cachet de la mairie et signature du receveur
le __/__/____

1 Désignation du permis ou de la déclaration préalable
☐ Permis de construire N° _____
☐ Permis d'aménager N° _____
S'agit-il d'un aménagement pour lequel l'aménageur a été autorisé à différer les travaux de finition des voiries ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, date de finition des voiries fixée au : __/__/____
☐ Déclaration préalable N° _____

2 Identité du déclarant
Le déclarant est le titulaire de l'autorisation
2.1 Vous êtes un particulier
Nom Prénom
2.2 Vous êtes une personne morale
Dénomination
Raison sociale
N° SIRET Type de société (SA, SCI...)
Représentant de la personne morale :
Nom Prénom

1 / 4

Inauguration de la salle d'honneur de la Mairie samedi 5 juillet.

Le maire Pierre Sanier et l'équipe municipale avaient organisé une belle fête pour inaugurer les travaux d'extension de la Mairie et les transformations du village grâce au dispositif Bourg-Centre.

Au cours de cette manifestation étaient réunis Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir, Christophe Heriard, sous-préfet de Dreux, Olivier Marleix, député de la circonscription de Dreux, Albéric de Montgolfier, sénateur, Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental, Gérard Sourisseau, président de l'Agglo du Pays de Dreux, Évelyne Lefebvre et Francis Pecquenard, conseillers départementaux du canton, et des élus des villages alentours ainsi que des habitants.

.

Pierre Sanier a détaillé les diverses opérations d'aménagement : la création de deux parkings, l'accessibilité au centre du village aux personnes à mobilité réduite, le fleurissement et l'aménagement de sécurité routière, la réhabilitation d'une friche en 7 commerces, 5 logements, la création d'une crèche, la création d'un bâtiment adapté aux services techniques, la création d'un bâtiment paramédical, la création d'une médiathèque et enfin l'aménagement et extension de la Mairie.

La Mairie, une restructuration au service de la modernisation et du bien-être des Buxois

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Une restauration ambitieuse au service des missions du service public pour les habitants.

Afin d'adapter la Mairie aux exigences des missions de celle-ci, de l'agence postale communale, du dispositif de recueil (CNI, passeport) et de France Services, nous avons travaillé à la restructuration complète des différents espaces. Aujourd'hui cette restructuration est finalisée et a permis une restauration complète et la création de la salle d'honneur. Ce projet stratégique vise à moderniser les infrastructures, améliorer les conditions d'accueil et garantir la conformité des installations aux normes en vigueur.

Lancés en 2024, les travaux d'aménagements et d'extension sont une collaboration entre les services techniques de la commune, les entreprises locales et Madame Pauline Loisy Architecte. Le chantier a été mené en site occupé grâce à un phasage en cinq étapes permettant la continuité de l'activité administrative.

Une transformation en profondeur

L'opération comprend à la fois une construction neuve et une réhabilitation lourde du bâtiment existant :

Construction neuve :

- Création de la salle d'honneur, afin d'avoir une surface adaptée aux mariages et à la tenue du Conseil Municipal ;
- Respect de l'architecture historique et des différentes phases d'évolution de la Mairie ;
- Présentation du petit patrimoine communal ;
- Création de sanitaires répondant aux normes d'accessibilité ;

Sécurisation progressive du site, avec une gestion des accès et contrôle d'entrée.

A l'issue des travaux, la surface totale de travail est passée de 244,40 m² à 343,23 m².

Une Mairie moderne, inclusive et fonctionnelle

Cette restauration s'inscrit dans une volonté d'adapter la Mairie aux nouvelles compétences de celle-ci et à l'évolution des besoins des citoyens croissants. Des aménagements spécifiques ont été conçus afin d'offrir un environnement respectueux de chacun.

Un effort particulier a été mené sur l'amélioration du confort et du bien-être au quotidien : ventilation optimisée, éclairage naturel renforcé et installation de led, chauffage à énergie fossile remplacé par une pompe à chaleur, des matériaux durables. L'ensemble des locaux a été pensé afin de favoriser la qualité de vie au travail.

Cette restauration marque une étape importante dans le plan de modernisation des bâtiments publics communaux.
Elle illustre la volonté de la municipalité à proposer à ses citoyens et agents un cadre de vie moderne, sécurisé, fonctionnel et à la hauteur de leurs engagements quotidiens.

Commémoration 81e anniversaire de la chute du bombardier anglais.

L'heure était solennelle le samedi 28 juin 2025. Sous un soleil de plomb, **deux cérémonies du souvenir** avaient lieu, le matin au cimetière de Broué et l'après-midi au cimetière de Bû

Cette année, ont été commémorés les 80 ans de la fin de la guerre en Europe, mais aussi le 81e anniversaire de la chute d'un bombardier britannique de la Royal Air Force, abattu le 8 juillet 1944, à Broué, par la DCA allemande.

Après la perte d'un morceau d'aile à Marolles (Morceau récupéré et exposé dans le cimetière de Broué), quatre des sept hommes d'équipage ont péri : le bombardier et sergent **Glynn James Owen Martin** (23 ans), le pilote et officier **Franck Griffiths** (22 ans), le mécanicien et sergent **Clifford Beaty Prophet** (29 ans) et le navigateur et sergent **William Francis Asker** (22 ans).

Trois hommes ont sauté en parachute, un sera retrouvé mort à Bû où il est enterré, le mitrailleur arrière et sergent **Raymond Henry Mellard** (19 ans) et deux seront aidés par la population.

L'un d'entre eux a été caché jusqu'à la libération de Paris : le mitrailleur dorsal et sergent **Robert Heslop**.

L'autre, le radio et sergent **Eric James Davis**, après avoir été aidé par la Résistance, a été dénoncé et envoyé dans des camps de concentration en Allemagne où il a été libéré par les Russes, le 22 avril 1945.

FÊTE NATIONALE DU 13 JUILLET

Apéritif musical

Feu d'artifice sur le stade

Départ de la retraite au flambeau avec la participation de l'harmonie de Bû.

Calendrier des Manifestations

SEPTEMBRE

02/09/2025 – 9h à 12h - Permanence Finances Publiques – France Service de Bû – Sur inscription au 02 37 82 10 27
07/09/2025 - Foire à tout - LRB - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05 - Stade rue des Fossés
09/09/2025 – 9h à 12h – Journée de pêche et barbecue pour les ainés
14/09/2025 – 9h à 13h - Forum des associations – Salle des Fêtes
15/09/2025 – Atelier « Bienvenue à la retraite » - France Services de Bû – Salle des Fêtes – Sur inscription au 02 37 82 10 27
16/09/2025 - Don du sang – EFS - Salle des Fêtes
20/09/2025 – 10h à 12h - Atelier « Crée ta maison nature » - Bettina LOUIS – Bibliothèque
20, 21/09/2025 – Journées du patrimoine – Commission du Patrimoine
21/09/2025 – 17h – Concert – Mme FOISON - Eglise

OCTOBRE

Du 06/10/2025 au 12/10/2025 – Semaine bleue – CCAS
07/10/2025 – 9h à 11h45 – Portes Ouvertes France Services – France Services de Bû
11/10/2025 – 10h à 12h - Sensibilisation « Je suis inquiet pour mon enfant » - Mme DESPLAN psychologue – Salle des Fêtes
12/10/2025 – Octobre Rose – Comité des Fêtes

NOVEMBRE

03/11/2025 – Bus numérique – France Services de Bû – parking place des Halles - Sur inscription au 02 37 82 10 27
09/11/2025 – Foire à la puériculture – Les Zébulons – Salle des Fêtes
11/11/2025 - Commémoration - Mairie de Bû - Monument aux morts
15/11/2025 – Concert – Société musicale – Salle des Fêtes
21/11/2025 – Beaujolais nouveau – Comité des Fêtes - salle Maurice Cornillon – Sur inscription dès l'affichage de la manifestation
22/11/2025 - Loto - RCBA - Salle des Fêtes
28,29,30/11/2025 – Banque Alimentaire – Epicerie Sociale – Salle des Fêtes

DECEMBRE

06/12/2025 - Soirée dansant moules frites au profit du téléthon – LRB - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05 - Salle des Fêtes
12/12/2025 – Distribution des cadeaux par le Père Noël aux enfants* – Comité des Fêtes - salle Maurice Cornillon
14/12/2025 – Marché de Noël - Ecole Bussonnière – Salle des Fêtes/salle Maurice Cornillon
19/12/2025 – Soirée « Harengs » – Comité des Fêtes - Devant la salle Maurice Cornillon après le passage du Père Noël

Pour les enfants nés en 2023, 2024, 2025
Si vous êtes un nouvel arrivant dans la commune,
il est nécessaire d'inscrire votre enfant à la Mairie.

Comme chaque année, les associations buxoises sont impatientes de vous retrouver lors du forum des Associations qui leur est dédié et qui se tiendra le 14 septembre 2025 à la salle des fêtes de Bû de 9 h à 16 h.

Durant toute une journée vous pourrez obtenir des informations et vous inscrire aux différentes activités proposées. Qu'elles soient sportives, culturelles, solidaires ou mémorielles chacune d'entre elles portent de précieuses valeurs qui les rendent indispensables pour embellir notre quotidien.

Centre Communal d'Action sociale

LES DATES A RETENIR

Vous avez 65 ans et plus, réservez votre journée du **9 septembre** pour une journée champêtre à Berchères.

Au programme pêche, jeux et barbecue.

Pour en profiter, inscrivez vous en Mairie.

Le 14 septembre de 9h à 13h : Forum des associations avec l'opération chèque culture et sport

Si vous avez des enfants scolarisés (jusqu'en fin de troisième) et souhaitant s'inscrire à une activité sportive ou culturelle **auprès d'une association de la commune,** venez nous voir.

Un chèque offert par le CCAS vous sera remis et vous donnera droit à une réduction pour l'activité choisie.

Si vous ne venez pas au forum vous pourrez récupérer le chèque en Mairie du 15 septembre au 15 octobre.

Ce chèque sera à remettre à l'association de votre choix lors de l'inscription.

Du 6 au 12 octobre : LA SEMAINE BLEUE

- Lundi 6 octobre à 14h30 salle Pierre LAUNAY 3 rue de Serville

TRADITIONNEL LOTO AVEC UN GOÛTER PRÉPARÉ PAR L'ÉPICERIE SOCIALE

- **Samedi 12 octobre à 15h30**

Le Dianetum d'Anet propose aux personnes de 65 ans et plus, pour **10€** , d'assister à un spectacle Cabaret sur le thème des années Yéyé « Souvenirs Souvenirs ».

Inscrivez vous en Mairie - Places limitées - Covoiturage possible

Un spectacle cabaret qui vous fera revivre les tubes des années 60 aussi bien en France qu'à l'étranger ! Des filles en socquettes blanches et aux jupettes dans le vent, des garçons aux lunettes noires et aux blousons de cuirs, des vestes pailletées et des costumes romantiques…

Le tout virevoltant de portées acrobatiques en rock'n roll électrisés par l'énergie des danseurs revenus un temps au moment des couettes et de la gomina !

Préparons la hotte du père Noël

Vous avez eu ou allez avoir 75 ans en 2024, pour la première fois vous allez bénéficier du cadeau du Père Noël. Afin de n'oublier personne, merci de nous transmettre vos coordonnées en remplissant le coupon ci-dessous.

Nom – Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	

BANQUE ALIMENTAIRE

Dernier week-end de novembre le vendredi 28, le samedi 29 et le dimanche 30.

Mobilisation des bénévoles et bénéficiaires

Contacter Madame MARTIN Francine – Tél : **06 07 13 14 24** pour proposer un créneau horaire et avoir la possibilité d'aider dans un magasin.

Merci beaucoup par avance de votre participation.

Invitation

La mairie de Bû organise une semaine de sensibilisation dans le cadre de l'accompagnement et de la protection de l'enfant.

A ce titre, une matinée est consacrée sur la thématique suivante :

Je suis inquiet(e) pour mon enfant, quoi faire ?

Cette sensibilisation sera animée par Sandrine DESPLAN, psychologue, ayant exercé plusieurs années dans la Protection de l'enfance d'Eure-et-Loir (CDEF de Champhol et ASE de Dreux) et exerçant à Bû en libéral depuis 2019.

Elle aura pour objectif d'aborder les sujets d'inquiétude que peuvent rencontrer les parents en fonction de 3 tranches d'âge : petite enfance, enfance et adolescence.

Le samedi 11 octobre 2025 de 10h à 12h
Salle des fêtes, 2 rue des fossés 28410 Bû

Entrée libre

Hippolyte RONCHON à Bû

Texte et dessin
Claude SERREAU

Le conseil d'Hippolyte : consommez uniquement les champignons que vous connaissez ou faites vous assister par un spécialiste, un mycologue.

Médecins Solidaires
UNE SEMAINE POUR SOIGNER NOS VILLAGES

OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL A BÛ

Informations pratiques

- Adresse : 5 rue de Dreux
- Téléphone : 02 21 81 43 73
- La page Maiia : https://www.maiia.com › centre-de-sante › 28410-bu

Lors de la réunion publique le 19 juillet à la salle des fêtes de Bû était annoncé l'ouverture du cabinet médical. Le 15 juillet 2025, le centre de santé de Bû a ouvert ses portes, devenant ainsi le 9ème centre de santé Médecins Solidaires !

Signature de la convention avec le Président de la Région Centre Val de Loire, François Bonneau et Le docteur Martial Jardel, Président et co-fondateur de Médecins solidaires ainsi que Sylvie Dubois, Vice-Présidente de la Région Centre Val de Loire, chargée de la Santé en présence de Pierre Sanier.

L'équipe Médecins Solidaires de Bû est constituée de :

- **un médecin du collectif**
- **Amélie & Aurélie, les deux coordinatrices – assistantes médicales du centre**, présentes toute l'année et véritables piliers du centre de santé

Amélie Aurélie

Horaires et contact

- Lundi 10:00 - 13:00 / 14:00 - 19:00
- Mardi 09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
- Mercredi 09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
- Jeudi 09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
- Vendredi 09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
- Samedi 09:00 - 13:00

ARTISANS ET COMMERÇANTS

Allianz Assurance

En septembre, ouverture d'une Agence ALLIANZ Assurances à Bû, 45 rue des Francs Bourgeois. Madame NOELLIE GANTOIS sera à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets et vos besoins d'assurances .

Les Chats de Moulincourt

11 chemin de Moulincourt
28410 BÛ

Tél : 06 78 29 85 38

La pension familiale et confortable
Une pension familiale qui accueille votre/vos chat(s) dans un cadre calme familial et sécurisé.

CIVISME

Un dépôt sauvage (amoncellement de déchets déposés au mauvais endroit ou au mauvais moment) est un problème sérieux relié à la collecte des matières résiduelles et à la malpropreté.

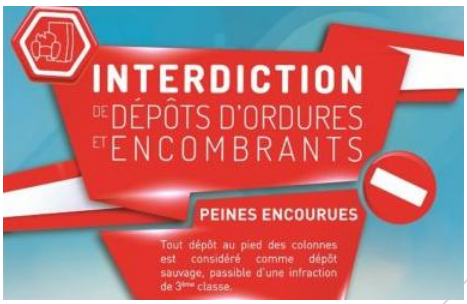

Chroniques du jardin

Guillaume, Noëlia et Maxence
en partenariat avec la Bibliothèque .

Les insectes pollinisateurs par Maxence Gaffé

L'abeille domestique est, on le sait, un insecte dont l'action pollinisatrice est capitale pour la fécondation de nombreuses espèces de plantes et donc la production de fruits et de graines mais elle est loin d'être la seule à œuvrer inconsciemment pour la pérennité de son écosystème.

Fauche raisonnée
mare du Haut Bois

D'autres insectes se nourrissent parmi les fleurs des plantes sauvages, arbres et arbustes d'où la mise en place d'une gestion raisonnée des espaces verts de la commune. D'autre part, des hôtels à insectes ont été installés à la Bibliothèque ainsi qu'aux Services Techniques afin de servir d'abri à certaines espèces pendant l'hiver.

Outre l'abeille domestique (*Apis melifera*), facilement reconnaissable et fonctionnant en groupe hiérarchisé, il existe des abeilles dites « solitaires » que l'on peut confondre avec d'autres insectes et qui participent à la pollinisation en complément des individus grégaires, comme l'abeille charpentière (*Xylocopa violacea*), plus imposante, de couleur sombre, que l'on croise assez souvent si l'on prend la peine d'observer les fleurs dès le printemps. En France, l'on compte près de mille espèces d'abeilles différentes.

Le Cétoine dorée (*Cetonia aurata*). Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce coléoptère, de par ses déplacements pour se nourrir, pollinise de nombreuses fleurs d'arbustes comme l'aubépine et l'églantier ; il commence à être actif au mois d'avril. Sa larve, semblable à celle du hanneton à l'exception de la tête se nourrit de végétaux morts, on la retrouve donc dans les composteurs mais également dans les massifs et jardinières pour lesquels elle ne représente aucune menace.

Les papillons, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, se nourrissent de pollen et malgré leur faible durée de vie participent aussi à la fécondation des fleurs. Plus étonnant encore, les mouches jouent un rôle dans ce cycle en s'invitant sur des fleurs moins attrayantes pour les autres insectes car plus petites.

Nous vous invitons donc à vous pencher sur ces petites bêtes qui habitent nos jardins et diffusent le pollen, à passer du temps à les observer à l'aide d'un guide tel que « *Insectes pollinisateurs et plantes mellifères* » par Pierrick LE GALL, aux éditions Artemis et d'autres ouvrages disponibles à la bibliothèque.

Vos questions à Maxence : bibliotheque@bu-28.fr

COMMISION DU PATRIMOINE

Journée du patrimoine 2025 à Bû

Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025

Le samedi 20 septembre

- Café d'accueil à 9h à la mairie,
- Visite possible de l'église Notre-Dame de 9h30 à midi,
- Visite de le Mairie, Médiathèque, Services techniques, Cour des Halles à partir de 9h30 avec des membres du conseil municipal,
- Visite du Fanum gallo-romain,
- Exposition de l'ancienne pompe à bras devant la salle des fêtes,
- Exposition dans la salle des fêtes sur les vieux métiers aujourd'hui disparus.

Le dimanche 21 septembre

- Exposition de l'ancienne pompe à bras devant la salle des fêtes,
- Exposition dans la salle des fêtes sur les vieux métiers aujourd'hui disparus.
- Dictée à l'ancienne.

La dictée est ouverte à tous à partir de 8 ans;

Accueil des participants à la salle des fêtes de 9h à 10h.
Découverte (ou redécouverte) de l'écriture avec un porte-plume et de l'encre de 10h à 11h (le stylo bille sera éventuellement exceptionnellement autorisé !).
Début de la dictée à 11h.
Correction (dans la bonne humeur)

COMMISION DU PATRIMOINE

Journée du patrimoine 2025 à Bû

COMMISION DU PATRIMOINE

Journée du patrimoine 2025 à Bû

La moisson à Bû vers 1950

Les cultivateurs rentraient les gerbes de blé dans leur ferme.
Ces gerbes passaient ensuite dans la batterie, grosse machine qui allait de ferme en ferme, les grains de blé obtenus étaient conservés dans les greniers.
On guettait la fin de la moisson car la dernière charrette d'une ferme était décorée avec un gros bouquet de fleurs des champs et des rubans. On applaudissait à son passage.
C'était **la passée d'août** pour la ferme qui avait fini la moisson. « repas avec viande, boisson : cidre surtout. »
Tous ceux qui avaient participé à la moisson étaient là pour partager ce repas.

Les Sept clés

Les Sept

10 rue des francs bourgeois
28410 Bû
Tél. : 02.37.82.12.95
E-mail : association.lesseptcles@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Municipale de Bû organise

"Lire au Village"

du 20 au 27 septembre

Toute une semaine d'animations gratuites
pour découvrir la Bibliothèque de Bû

.Samedi 20 septembre 10h-12h :
Atelier "Crée ta maison nature"
enfants à partir de 7 ans avec Bettina Louis

.Mercredi 24 septembre 15h-16h30
Atelier Créatif avec Annie et Mireille
enfants à partir de 7 ans

.Samedi 27 septembre 10h-12h
"Architecture d'intérieur et design..."
Rencontre et atelier avec Coralie Simon,
assistante architecte- Public adulte.

Pendant "Lire au Village, nos horaires s'adaptent afin de vous permettre de découvrir la bibliothèque et ses ressources .
Lundi 16h-18h / Mardi 16h-18h
Mercredi 10h-12h et 15h-18h
Jeudi 16h-18h / Vendredi 16h-19h/Samedi 10h-12h

Rue des Halles
Derrière la Mairie

Animations sur inscription
bibliothèque@bu-28.fr

Octobre Rose Bû

Dimanche 12 octobre 2025

PROGRAMME

RANDONNÉES
9h 10 km départ à 9h30
9h30 6 km départ à 10h
RDV à la mairie - Participation de 5 euros par famille *

10 h Monsieur Lesage organise une visite guidée sur le patrimoine de Bû
RDV à la mairie - Participation 2 euros *

LES JEUNES ÉCOLOS DE BU organisent une chasse aux trésors à partir de 6 ans
RDV 10 h à la mairie - Participation 2 euros *

LES ZÉBULONS Animations maquillage et activités manuelles
Participation 2 euros *

12H APE-ROSE

* Au profit de l'association RUBANROSE cancerdusein.org

Organisé par les associations de la commune

Le village de Bû

Les Zébulons

LES JEUNES ECOLOS DE BÛ
Loisirs et Rencontres en Bû
CLUB EPOV GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BU
Cercle des Fêtes de Bû

* Tout règlement se fait sur place
Si possible, pensez à ramener votre maillot rose

OCTOBRE ROSE

Luttons ensemble contre le cancer du sein

Le 12 octobre au départ de la Mairie

Du café Champagne à la Maison de la Presse (2)

Après le départ du couple Souillard, l'établissement fut repris par Mme et Mr PRONOST. Ce dernier était charcutier de son métier.

Ils modifièrent complètement l'organisation de la salle du rez de chaussée de l'immeuble. Le café et la boutique de charcuterie furent supprimés, la salle de billard coupée en deux. Le commerce de journaux subsista à l'entrée du local.

L'étal de la charcuterie se trouvait au fond, en avant de la nouvelle cloison[1]. L'arrière-salle de l'ex-billard et la salle située à l'étage furent incorporées à la maison d'habitation.

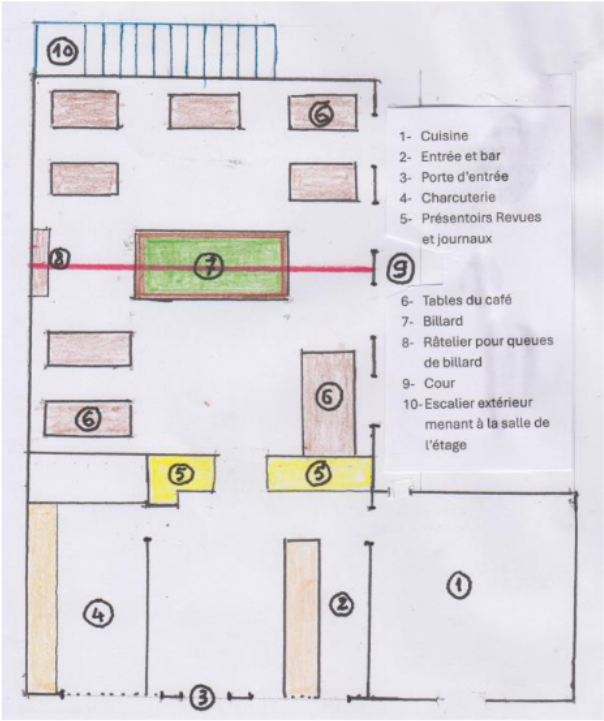

Plan jusqu'au départ de Mr Souillard

> **Le boudin de Bû**
>
> Déjà du temps de Paul Champagne le boudin de Bû avait une bonne réputation, mais celle-ci fut encore plus grande ultérieurement, certes du temps de Lucien Souillard mais encore plus quand Anthony Lebourg reprit la boucherie de la rue des Francs Bourgeois.
>
> Il fut primé au concours organisé dans la capitale du boudin Mortagne au Perche pour son boudin nature, mais aussi pour ses productions de boudin aux pommes et de boudin à la banane...

Pour diverses raisons, dont la baisse de la consommation de viandes, même avec la vente des journaux, la charcuterie n'était plus lucrative.

En 1990, Mme et Mr Zimmermann s'installèrent dans les locaux et, outre la vente des journaux, reprirent à leur compte le bureau de tabac voisin. Par ailleurs, Mr Zimmermann exerça son métier de peintre en bâtiment.

Avec l'arrivée du bureau de tabac, la disposition des lieux fut changée : le tabac prit la place de la boutique de l'ancienne charcuterie Champagne[2].la presse occupa tout le reste de la surface.

En 2017, après 27 années de « bons et loyaux services », Madame et Monsieur Zimmermann prirent leur retraite et furent remplacés par Mr Terrasson qui poursuit aujourd'hui la dynamique de l'ex-maison Champagne en améliorant les services rendus par ce lieu si important dans la vie du bourg.

Actuellement, le site a encore beaucoup évolué, il comprend :

- Outre le bureau de tabac
- La vente des journaux, revues etc…
- Le loto et le rapido
- Les fournitures scolaires
- Un dépôt de colis

Et,

La possibilité de boire un café tranquillement…

L'accueil est toujours très chaleureux !

Façade actuelle

L'établissement méritait ces deux chroniques. En effet c'est l'un des plus anciens lieux de rencontres de la commune que l'on voit déjà sur les cartes postales des années 1900. Malgré la disparition de très nombreux commerces ce lieu privilégié a subsisté, s'est modifié, s'est embelli. L'arrivée prochaine d'un café dans le site des Halles conjugué à la création récente d'un parking juste en face de cette Maison de la Presse participeront à la revitalisation en cours de notre commune.

L'archiviste du bourg *Chronique n° 21*

[1] Voir schéma : ligne rouge

[2] N° 4 sur le plan ci-dessus

9	3	5	4	6		1		
	8	4	1				5	
6	1	2	3	8				7
	4	8	9					
				3				
					1	8	6	
8				5	4	3	1	9
	5				3	4	7	
		3		1	9	5	2	8

Facile

	9	1		5	3	2		
3		4						
		2			1		5	3
2			8				1	
				6				
	3				9			6
7	8		1			6		
						7		8
		3	7	8		1	9	

Difficile

	6		3					4
4					8			1
	3	7	2					
	5		1					
3		8				6		5
					6		2	
					2	9	7	
1			4					2
7					9		4	

Expert

FLASH BACK

Les récompenses pour les élèves de CM2

Fin juin, les élèves étaient tous réunis à l'école sur l'invitation de la municipalité et de la prévention routière, ils ont reçu le livre de l'histoire de Bû et un chasuble lumineux offert par la ville et d'autres accessoires visant à sécuriser leurs déplacements. La directrice de l'école, Isabelle Cavadaski leur a également remis un livre afin d'inciter ces jeunes à la lecture pendant les vacances scolaires.

Éric Louis, délégué départemental de la Prévention routière, a félicité les élèves pour leur implication dans toutes les actions de sécurité organisées dans la commune, en compagnie de Yannick Cavadaski, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).
Des diplômes leur ont été remis pour leur participation à différents exercices de sécurité sur la route et de gestes de premiers secours.